



**Département du Nord  
Arrondissement de Lille  
Ville d'ANNOEULLIN  
Délibération du  
Conseil Municipal**

Nombre de Conseillers en exercice : **33**  
Date de convocation : 30 Mars 2022  
**Séance du 5 Avril 2022**  
Délibération n°2022/23

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le


**SLOW**

ID : 059-215900119-20220405-2022\_23-DE

L'an deux mil vingt-deux, le cinq avril à 18 heures 15 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ANNOEULLIN se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Philippe PARSY, suite à la convocation qui leur a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Présents**: MM. Philippe PARSY, Pierre DUBAR, Christophe GRAS, Mme Karine PERNAK-DECROCK, M. Jean-Marc BOULONNE, Mme Chantal DELPORTE, M. Patrick DEREYGER, Mme Sophie KORTUS, M. Philippe LELIEVRE, Mme Marjorie LEJOINT, M. Jean-Noël FENEL, Mme Sophie MAILLE, MM. Julien PARSY, André DENNE, Mme Mauricette WATTERLOT, MM. Bernard VANDENBUSSCHE, Laurent LENDZION, Mme Alison VERFAILLIE, MM. Bernard BOUREZ, Didier MARTIN, Mmes Catherine DUBAR, Isabelle BROEDERS-BERQUE, MM. Frédéric PLANCKE, Alexis LECOEUICHE, Mme Claire DUTILLEUL, M. Grégory VANGREVENINGE.

**Absent(s) excuse(s)**: Mmes Virginie SANCHEZ, Souad MEGNAFI, Anne-Marie LEROUX-POISSONNIER, Marie-Christine VASSEUR-HEYNDRICKX, Sandra MASSART, Mathilde WOHMANN, Mathilde DEMONT *avaient donné respectivement procuration* à MM. Jean-Marc BOULONNE, Philippe LELIEVRE, Laurent LENDZION, Mmes Isabelle BROEDERS-BERQUE, Karine PERNAK-DECROCK, M. Philippe PARSY, Mme Claire DUTILLEUL.

  
**AVIS SUR LES PROJETS DE NOUVELLES LIGNES DE TRANSPORT  
DANS LE CADRE DU DOSSIER DE CONCERTATION PREALABLE**

Le Schéma Directeur des Infrastructures de Transports (SDIT) a été adopté par le conseil métropolitain le 28 juin 2019. Environ deux milliards d'euros seront investis pour améliorer l'accessibilité et l'« attractivité » de la métropole, mais également lutter contre la pollution de l'air.

De nouvelles lignes structurantes vont donc progressivement irriguer le territoire. Elles transformeront le paysage et la physionomie des communes concernées et « réoxygéneront » l'ensemble de la métropole en facilitant les déplacements. Les travaux vont s'étaler jusqu'en 2035.

Après une première phase d'études de faisabilité, le dossier reprenant les premières ébauches de ces nouvelles lignes est soumis à la concertation préalable du 22 février au 05 avril 2022.

Issu du travail d'analyse du dossier de concertation par la commission « Urbanisme et Aménagement Durable du Territoire » il vous est proposé de formaliser les observations, recommandations et demandes particulières sur ce dossier dans l'avis suivant concernant notamment le projet de tramway sur le pôle métropolitain de Lille et sa Couronne.

Le projet de tramway sur le pôle métropolitain de Lille et sa Couronne et notamment sur l'axe sud du projet de Faches-Thumesnil à Seclin présente un intérêt manifeste pour la desserte du sud de la Métropole.

Cependant le territoire de l'ex CCHD n'avait pas été intégré à la définition du SDIT adopté le 28 juin 2019 par la MEL et donc la carte globale des futures infrastructures de transport n'en tenait pas compte.

Néanmoins les flux pendulaires domicile travail ou domicile établissement scolaires représentent un impact important sur la pression routière au sud de la métropole (territoire de 25 000 habitants dont une bonne partie des actifs et étudiants).

Aussi sommes-nous favorables au développement de la branche sud du futur tramway pour desservir au moins l'établissement hospitalier de Seclin mais avec une demande toute particulière aussi de travailler en partenariat avec la Région qui a la compétence mobilité sur le territoire de la communauté de communes Pévèle Carembault à prolonger cette ligne jusqu'à Annoeullin en utilisant l'assiette de terrain de l'ex ligne ferroviaire Seclin – Don Sainghin existant et utilisable jusqu'à Annoeullin, ou en cas d'impossibilité, de créer une ligne BHNS structurante entre l'hôpital de Seclin et la gare d'Annoeullin afin de permettre un rabattement sur le départ de la future ligne de tramway.

En ce qui concerne la branche Ouest il serait également pertinent de prolonger cette ligne le long de la N41 jusqu'au rond-point de Wavrin au moins afin de permettre un point de rabattement et de transfert bus tramway pour les communes des Weppes mal desservies et dont les flux pendulaires domicile-travail ou domicile-études viennent engorger fortement les infrastructures routières à l'ouest de la MEL.

Sur le secteur de Lille Centre nous encourageons à ce que le port fluvial devienne un point nodal important (métro, tramway, bus...) mais aussi pour les navettes fluviales qui pourraient être mises en œuvre au départ de la commune de Don en aval de l'écluse.

Nous rappelons en outre qu'il est nécessaire sur le territoire de l'ex CCHD de travailler à une offre de rabattement efficace en transports en commun sur le pôle d'échange de Don Sainghin et sur un futur pôle d'échange à créer en gare de Bauvin-Provin. Bauvin-Provin et qu'une liaison par bus soit développée entre les gares de Don et Libercourt afin d'offrir sur cet axe concentrique de nouvelles possibilités en termes de liaisons ferroviaires.

**Oui l'exposé, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent l'ensemble des observations, recommandations et demandes particulières sur ce dossier dans l'avis concernant notamment le projet de tramway sur le pôle métropolitain de Lille et sa Couronne.**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Philippe PARSY.